



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRAL

UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/50
17 octobre 2017

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingtième réunion
Montréal, 13 – 17 novembre 2017

PROPOSITION DE PROJET : THAÏLANDE

Le présent document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche) Banque mondiale

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Thaïlande

I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION APPROUVÉE	MESURE DE CONTRÔLE
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (Phase I)	Banque mondiale	68 ^e	15 % d'ici 2018

II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)	Année : 2016	589,1 (tonnes PAO)
--	--------------	--------------------

III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)								Année : 2016	
Produits chimiques	Aérosol	Mousse	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123				1,1	1,6				2,7
HCFC-124									
HCFC-141b		133,5				15,4			148,8
HCFC-141b dans des polyols prémélangés importés		12,9							12,9
HCFC-142b									
HCFC-22				265,9	169,7				435,6
HCFC-225*						1,9			1,9

*Ces chiffres comprennent la consommation de HCFC-225, de HCFC-225ca, et de HCFC-225cb.

IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009 - 2010 :	927,6	Point de départ des réductions globales durables :	943,3
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	234,73	Restante :	708,57

V) PLAN D'ACTIVITÉS		2017	Total
Banque mondiale	Élimination des SAO (tonnes PAO)	39,21	39,21
	Financement (\$ US)	4 347 990	4 347 990

VI) DONNÉES DU PROJET			2012	2013	2014	2015	2016	2017**	2018	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal			s.o.	927,60	927,60	834,84	834,84	834,84	834,84	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			s.o.	927,60	927,60	834,84	834,84	834,84	788,46	s.o.
Financement convenu (\$ US)	Banque mondiale*	Coûts de projet	4 817 166	9 706 154	618 803	3 063 542	0	0	0	18 205 665
		Coûts d'appui	337 202	679 431	43 316	214 448	0	0	0	1 274 397
	Japon	Coûts de projet	302 965	0	0	0	0	0	0	302 965
		Coûts d'appui	39 385	0	0	0	0	0	0	39 385
Financement approuvé par ExCom (\$ US)		Coûts de projet	5 120 131	0	0	9 706 154	618 803	0	0	15 445 088
		Coûts d'appui	376 587	0	0	679 431	43 316	0	0	1 099 334
Financement total demandé pour approbation à la présente réunion (\$ US)		Coûts de projet	0	0	0	0	0	3 063 542	0	3 063 542
		Coûts d'appui	0	0	0	0	0	214 448	0	214 448

*Le financement pour les cinquième (2016), sixième (2017) et septième (2018) tranches totalise 1 000 000 \$ US, 753 630 \$ US, et 2 408 580 \$ US, respectivement, plus des coûts d'appui d'agence qui ne seront pas demandés par la Banque mondiale.

**La quatrième tranche aurait dû être présentée en 2015.

Recommandation du Secrétariat :	Pour examen individuel
---------------------------------	------------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la Thaïlande, la Banque mondiale, à titre d'agence d'exécution principale, a présenté une demande de financement pour la quatrième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH)¹, au montant de 3 063 542 \$ US, plus des coûts d'appui d'agence de 214 448 \$ US pour la Banque mondiale². La proposition comprend un rapport périodique sur la mise en oeuvre de la troisième tranche, le rapport de vérification de la consommation de HCFC en 2016 et le plan de mise en oeuvre de la tranche pour 2018.

Rapport sur la consommation de HCFC

Consommation de HCFC

2. Le gouvernement de la Thaïlande a déclaré en 2016 une consommation de 589,09 tonnes PAO de HCFC qui était inférieure de 63,5 pour cent à la consommation de référence pour les HCFC. Voir le tableau 1 pour la consommation de 2012-2016.

Tableau 1. Consommation de HCFC en Thaïlande (données de l'article 7 pour 2012-2016)

HCFC	2012	2013	2014	2015	2016	Référence
Tonnes métriques (tm)						
HCFC-22	16 821,19	11 988,86	11 984,35	10 365,31	7 920,74	13 028,60
HCFC-123	198,88	113,47	136,06	142,92	134,66	159,75
HCFC-124	2,99	4,03	4,41	0,12	0	3,41
HCFC-141b	2 028,98	1 817,37	1 830,46	1 817,68	1 352,92	1 865,93
HCFC-142b	0	0	0	0	0	1,81
HCFC-225*	45,91	37,64	39,35	8,67	27,73	54,60
Total des HCFC (tm)	19 097,95	13 961,37	13 994,63	12 334,70	9 436,05	15 114,10
HCFC-141b dans les polyols importés	182,23	53,86	92,29	192,03	117,03	142,50**
Tonnes PAO						
HCFC-22	925,17	659,39	659,14	570,09	435,64	716,57
HCFC-123	3,98	2,27	2,72	2,86	2,69	3,19
HCFC-124	0,07	0,09	0,10	0,00	0	0,08
HCFC-141b	223,19	199,91	201,35	199,94	148,82	205,25
HCFC-142b	0	0	0	0	0	0,12
HCFC-225*	2,24	1,66	1,04	0,61	1,94	2,30
Total des HCFC (tonnes PAO)	1 154,65	863,32	864,35	773,50	589,09	927,51
HCFC-141b dans les polyols importés	20,05	5,92	10,15	21,12	12,87	15,67**

* Ces chiffres comprennent la consommation de HCFC-225, HCFC-225ca, et HCFC-225cb.

**Consommation moyenne pour 2007-2009.

3. En 2013, le HCFC-141b contenu dans des polyols prémélangés importés a été remplacé en partie par des polyols mélangés en Thaïlande. En 2014, la consommation de HCFC-141b en vrac dans des polyols prémélangés a augmenté en raison des réserves accumulées avant les mesure de contrôle en 2015. Depuis 2014, la consommation de HCFC-22 et de HCFC-141b a diminué surtout en raison de la mise en oeuvre des projets d'élimination dans les secteurs des mousses et de la climatisation approuvés dans le cadre de la phase I du PGEH, respectivement, et de la mise en oeuvre d'un système de contingentement visant à réglementer et à assurer le suivi de la consommation de HCFC.

¹ La deuxième tranche due en 2013 a été approuvée à la 74^e réunion, et la troisième tranche due en 2014 a été approuvée à la 77^e réunion.

² Selon la lettre du 18 septembre 2017 du Département des activités industrielles (Department of Industrial Works - (DIW)) à la Banque mondiale.

Rapport de mise en oeuvre du programme de pays

4. Le gouvernement de la Thaïlande a déclaré, dans le cadre du rapport sur la mise en oeuvre du programme de pays en 2016, une consommation sectorielle de HCFC qui correspond aux données déclarées sous l'Article 7.

Rapport de vérification

5. Le rapport de vérification a confirmé que le gouvernement est à mettre en oeuvre un système d'autorisation et de contingentement pour les importations et les exportations de HCFC et que la consommation totale de HCFC for 2016 a été de 589,09 tonnes PAO. La vérification a conclu que la Thaïlande n'a pas dépassé la consommation maximale admissible de 834,84 tonnes PAO en 2016.

Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la troisième tranche du PGEH

Cadre juridique

6. Le Département des activités industrielles (Department of Industrial Works - (DIW)) a établi un système de contingentement des importations de HCFC en janvier 2013. Le Service a promulgué des règlements visant à interdire la fabrication de climatiseurs avec HCFC-22 d'une capacité de moins de 50 000 BTU/h³ pour la vente sur les marchés domestiques à compter du 1^{er} juillet 2017. Il a aussi interdit à compter du 1^{er} juillet 2017 les importations de HCFC-141b (en vrac et contenu dans des polyols prémélangés) comme agent de gonflage des mousses, sauf pour les applications de mousses pulvérisées. Le HCFC-141b contenu dans des polyols prémélangés importés est réglementé par des autorisations d'importation émises par le Département de activités industrielles (DIW).

7. Après une étude sur l'évaluation des risques des climatiseurs avec HFC-32, le DIW a étendu l'utilisation de ces climatiseurs jusqu'à une capacité de 50 000 BTU/h dans les bâtiments en 2017.

Secteur de la fabrication

Secteur de la fabrication des climatiseurs de salle

8. Onze entreprises consommant 1 154,75 tm (63,51 tonnes PAO) ont terminé leur reconversion en 2017. Le financement total de 8 359 998 \$ US devrait être décaissé entièrement aux entreprises en 2018, après l'achèvement de la vérification des entreprises et des procédures administratives.

9. Le gouvernement a mis en oeuvre le premier programme de formation sur l'utilisation sécuritaire du HFC-32 dans les installations et sur l'entretien de 50 formateurs pour les écoles professionnelles. Cinq formations supplémentaires seront effectuées en 2017.

Assistance technique pour la fabrication de compresseurs

10. L'entreprise Kulthorn Kriby a terminé la conception de compresseurs avec HFC-32 pour des équipements d'une capacité de réfrigération de 12 000, 24 000, et 36 000 BTU/h, et elle est à développer des compresseurs avec CO₂ et R-290. Jusqu'à maintenant, 250 000 \$ US ont été décaissés. On prévoit que le projet sera terminé d'ici décembre 2018.

³ BTU : Unité thermique britannique (équivalant à 0,293 wattheure).

Secteur de la fabrication de mousses de polyuréthane (PU)

11. En date de septembre 2017, trente-quatre entreprises de mousses, d'une consommation totale de 583,44 tm (64,18 tonnes PAO) de HCFC-141b ont signé un accord de subvention partielle de reconversion pour un montant total de 5 003 611 \$ US. Seize de ces entreprises consommant 389,40 tm (42,83 tonnes PAO) ont terminé leur reconversion, soit sept entreprises consommant 295,67 tm (32,52 tonnes PAO) à des solutions de remplacement aux hydrocarbures, et neuf entreprises consommant 93,73 tm (10,31 tonnes PAO) à du HFC-245fa).

12. En outre, 11 entreprises d'une consommation totale de 123,12 tm (13,54 tonnes PAO) de HCFC-141b ont été déterminées pour reconversion à une technologie réduite avec HFC-245fa ou de gonflage à l'eau, à un coût estimatif de 1 145 158 \$ US. En outre, du soutien sera fourni à d'autres petites entreprises de mousse afin d'éliminer quelque 90,96 tm (10 tonnes PAO) de HCFC-141b en 2018, lors de la transition économique et sécuritaire à des solutions de remplacement.

13. La mise en oeuvre de tous les projets de mousse dans le cadre de la phase I du PGEH entraînera l'élimination de 797,53 tm (87,73 tonnes PAO), et sera terminée d'ici la fin de décembre 2018.

Activités d'assistance technique et d'entretien en réfrigération

14. Les activités suivantes ont été effectuées pendant la période visée par le rapport :

- (a) Le Département de activités industrielles (DIW) a émis des contingents d'importation de cinq HCFC totalisant 779,2 tonnes PAO pour 2017;
- (b) Le DIW et la Commission de l'enseignement professionnel / Office of Vocational Education Commission (OVEC) ont signé en août 2016 un mémoire d'entente pour une formation nationale visant l'élimination du HCFC-22 dans le secteur des climatiseurs, l'adoption de climatiseurs avec HFC-32, et des activités de formation futures;
- (c) Des activités d'assistance technique pour la révision des normes en matière d'énergie, de sécurité et de rendement ont été amorcées afin de soutenir les entités suivantes : Federation of Thai Industries, Department of Civil Works, Town and Country Planning, Thaïlande Industry Standards Institute, et Electrical and Electronic Institute. Des équipements de laboratoire pour la modification du rendement énergétique ont été fournis à l'Electrical and Electronic Institute. Des activités de soutien aux centres indépendants de formation sur la manipulation sécuritaire, l'installation et l'entretien des équipements de climatisation, et la promotion de l'utilisation sécuritaire des climatiseurs avec HFC-32 seront entreprises plus tard;
- (d) Un programme de formation des formateurs pour 170 formateurs sur la maintenance et l'entretien sécuritaires des climatiseurs avec HFC-32 a été amorcé en septembre 2017. Ces formateurs fourniront la formation aux techniciens sur une base permanente; et
- (e) Des activités d'élaboration de procédures sécuritaires pour l'utilisation de substances inflammables en collaboration avec l'OVEC, et le transfert de la technologie aux microentreprises de mousse avec soutien d'une société de formulation seront mises en oeuvre durant le dernier trimestre de 2017 et terminées d'ici décembre 2018.

Groupe de gestion de projets (mise en oeuvre et suivi) - (PMU)

15. Puisque deux agences nationales exécutantes participent au PGEH (Government Savings Bank (GSB) et DIW), deux groupes de gestion de projets ont été établis. Le groupe GSB est responsable de la mise en oeuvre des sous-projets pour lesquels des accords de subvention partielle ont déjà été signés et pour l'élaboration de nouvelles propositions de sous-projets et de nouveaux accords de subvention partielle; et de la participation à la formation et aux ateliers afin d'obtenir une mise à jour sur les décisions du Comité exécutif ainsi que sur l'élaboration des nouvelles technologies.

16. Le groupe de gestion de projets du Département des activités industrielles (DIW) est responsable de la facilitation de l'approbation de nouveaux accords de subvention partielle par l'examen de l'admissibilité des sous-projets, des plans de disposition des équipements anciens et inutilisables, et de la mise en oeuvre du plan de gestion de l'environnement; de l'amorce d'autres activités de facilitation et de suivi de l'élimination des HCFC, de la mise en oeuvre d'activités d'assistance technique pour les instituts de formation et les organisations non gouvernementales et l'assistance au DIW en ce qui a trait l'attribution des contingents de HCFC.

Décaissement des fonds

17. En date de septembre 2017, des 15 445 088 \$ US approuvés jusqu'à maintenant, 10 225 239 \$ US avaient été décaissés (10 004 445 \$ US pour la Banque mondiale et 220 794 \$ US pour le gouvernement du Japon) (Tableau 2). Le solde de 5 219 849 \$ US sera décaissé d'ici décembre 2018.

Tableau 2. Rapport financier de la phase I du PGEH de la Thaïlande (\$ US)

Agence	Première tranche		Deuxième tranche		Troisième		Total approuvé	
	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé
Banque mondiale	4 817 166	2 739 602	9 706 154	6 777 824	618 803	487 019	15 142 123	10 004 445
Japon	302 965	220 794	0	0	0	0	302 965	220 794
Total	5 120 131	2 960 396	9 706 154	6 777 824	618 803	487 019	15 445 088	10 225 239
Taux de décaissement (%)	57,8		69,8		78,7		66,2	

Plan de mise en oeuvre de la quatrième tranche du PGEH

18. Le gouvernement de la Thaïlande prévoit terminer les activités de la phase I d'ici décembre 2018 et a prévu le plan suivant pour achever les activités restantes et décaisser le financement des éléments respectifs :

- (a) Achèvement de la vérification des projets de reconversion de 11 entreprises de fabrication de climatiseurs de salle; achèvement du développement de compresseurs avec R-290 et CO₂; et achèvement de la reconversion de 45 entreprises de mousses de polyuréthane (une provision pour huit entreprises supplémentaires a été incluse afin d'aider sans coût supplémentaire toute entreprise admissible qui pourrait ne pas avoir été identifiée) (15 423 613 \$ US);
- (b) Soutien des équipements et assistance technique à une société de formulation et 53 microentreprises de mousse pour l'utilisation de polyols sans HCFC. La société de formulation cessera la production de 47,63 tm (5,24 tonnes PAO) de HCFC-141b contenu dans des polyols prémélangés lors de l'achèvement du projet (213 016 \$ US);

- (c) Assistance technique à quelque 50 petites et microentreprises de mousse qui utilisent environ 90,96 tm (10 tonnes PAO) pour la reconversion à des agents de gonflage de remplacement, grâce à des ateliers de technologie, la fourniture technique de nouvelles formulations, la fourniture d'échantillons et de démonstration et du soutien pour leur adoption (500 000 \$ US);
- (d) Sensibilisation aux aspects de la sécurité tout en manipulant et en utilisant des agents de gonflage de mousses avec hydrocarbures, grâce à trois ateliers et deux ateliers techniques pour les utilisateurs de mousses de polyuréthane sur l'utilisation économique et sécuritaire de solutions de remplacement, y compris l'élaboration d'une vidéo sur l'utilisation sécuritaire des agents de gonflage et des formulations avec hydrocarbures, pour dissémination parmi les utilisateurs du secteur des mousses (230 000 \$ US);
- (e) Programmes de formation des formateurs pour quelque 140 formateurs sur l'utilisation du HFC-32 par le truchement de cinq à six ateliers, du soutien technique pour la manipulation sécuritaire, l'installation et la maintenance de climatiseurs avec HFC-32, du soutien technique aux entreprises pour la reconversion au HFC-32, et des équipements de soutien aux institutions de formation (760 060 \$ US); et
- (f) Groupe de gestion de projets pour la gestion des projets, le suivi et le soutien à la mise à exécution des règlements et autres activités en rapport avec l'achèvement et la clôture des projets (1 381 141 \$ US).

19. Avec l'approbation du financement pour la quatrième tranche, les activités restantes seront mises en oeuvre et achevées d'ici décembre 2018. Le tableau 3 présente un résumé des décaissements en date de septembre 2017, le décaissement estimatif d'ici décembre 2018, et la révision proposée dans le budget.

Tableau 3. Calendrier de décaissement au titre de la phase I du PGEH de la Thaïlande (\$ US)

Caractéristiques	Approbation initiale	Financement décaissé jusqu'en septembre 2017	Décaissement estimatif à la fin de 2018	Budget révisé proposé
Secteur de fabrication des climatiseurs de salle	8 384 521	5 807 473	8 359 998	8 359 998
Compresseur	702 630	250 000	702 630	702 630
Assistance technique pour le secteur des climatiseurs	484 282	220 794	760 060	760 060
Mousses de polyuréthane (PU)	11 494 263	3 424 344	7 090 985	7 090 985
Assistance technique pour le secteur des mousses	224 003	42 603	213 016	213 016
Groupe de gestion de projets (PMU)	1 381 141	480 025	1 381 141	1 381 141
Total	22 670 840	10 225 239	18 507 830	18 507 830

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la troisième tranche du PGEH

Cadre juridique

20. Le gouvernement de la Thaïlande a déjà mis en place son système d'octroi de contingents d'importation de HCFC pour 2017, conformément aux objectifs de réglementation du Protocole de Montréal.

21. Le Secrétariat a demandé des précisions sur la façon dont le gouvernement assure le suivi de la consommation de HCFC-141b au pays, étant donné que les règlements interdisent l'utilisation du HCFC-141b dans toutes les applications sauf la mousse pulvérisée. La Banque mondiale a expliqué que le gouvernement surveille étroitement les importations de HCFC-141b en vrac et contenu dans des polyols prémélangés importés et qu'il applique des sanctions pour la vente, sauf pour les applications de mousse pulvérisée, après le 1^{er} juillet 2017. Des ateliers et des activités d'assistance technique portant sur l'utilisation sécuritaire et économique des formulations sans HCFC seront offerts dans le contexte du plan actuel. Le gouvernement mettra en oeuvre les mesures réglementaires en collaboration avec des associations de l'industrie et des sociétés de formulation, et les mettront en oeuvre. On est à évaluer l'interdiction de la vente de climatiseurs avec HCFC-22 d'ici le 1^{er} janvier 2018.

Secteur de la fabrication

Secteur de la fabrication des climatiseurs de salle

22. Pour répondre à une demande de renseignements supplémentaires, la Banque mondiale a expliqué que la reconversion des entreprises de fabrication de climatiseurs de salle au HFC-32 a été achevée en juin 2017. Le solde du financement sera décaissé après la vérification des activités, dont les vérifications de sécurité des entreprises bénéficiaires, qui prend plus de temps qu'il était initialement prévu. Toutefois, la Banque mondiale travaille en étroite collaboration avec le gouvernement et les entreprises afin de terminer ces activités au cours de 2018.

23. En ce qui a trait aux barrières réglementaires visant l'utilisation d'équipements de climatisation avec HFC-32 dans des bâtiments en raison de facteurs à considérer en matière de sécurité, la Banque mondiale a expliqué que les activités d'assistance technique pour l'installation sécuritaire et la maintenance d'équipements avec HFC-32 jusqu'à 50 000 BTU/h et les règlements qui permettent leur installation dans des immeubles de grande hauteur faciliteraient l'acceptation de ces systèmes par les marchés.

Secteur de la fabrication des mousses de polyuréthane (PU)

24. Le Secrétariat a demandé des explications sur l'état de la mise en oeuvre de l'élimination du HCFC-141b dans le secteur des mousses, en soulignant que le plan actuel qui couvre 34 entreprises et le plan proposé pour couvrir 11 autres entreprises de mousse et soutenir des microentreprises représenteraient environ 50 pour cent de l'élimination totale de HCFC-141b dans le cadre de la phase I. La Banque mondiale a expliqué que, du total des 131 entreprises initialement proposées pour soutien à la phase I, seulement 100 entreprises serait soutenues. De ces entreprises, 45 entreprises ont été identifiées, et les 55 qui restent sont de petites et moyennes entreprises qui recevraient de l'assistance technique pour l'élimination de leur consommation de HCFC, en coordination avec l'industrie. La Banque mondiale a expliqué que le nombre d'entreprises admissibles qui consentaient à participer au projet était inférieur au nombre estimatif d'entreprises identifiées pendant l'étude. Plusieurs entreprises ont procédé à leur propre reconversion. En outre, étant donné que les règlements interdisent depuis le 1^{er} juillet 2017 d'utiliser du HCFC-141b dans des applications de mousses non destinées à la pulvérisation, toutes les entreprises qui utilisent du HCFC-141b pour fabriquer des mousses non pulvérisées doivent se reconvertir aux solutions de remplacement sans HCFC-141b. L'engagement envers l'élimination totale prévue à la phase I (166,87 tonnes PAO) sera ainsi réalisé. En outre, la Banque mondiale travaille en étroite collaboration avec le Groupe de gestion de projets (PMU) afin d'accélérer la reconversion des entreprises restantes et de fournir du soutien par la sensibilisation et les activités d'assistance technique aux entreprises de mousse qui ont assuré leur propre reconversion en 2017 et 2018.

Assistance technique et activités d'entretien des systèmes de réfrigération

25. Des 302 965 \$ US de contribution bilatérale du gouvernement du Japon, 292 883 \$ US ont été décaissés (220 794 \$ US) ou engagés (72 089 \$ US) pour les activités d'assistance technique. Il est proposé d'affecter le solde de 10 082 \$ US à la promotion de l'adoption de solutions de remplacement avec HFC-32. À une demande de clarification de la nécessité d'avoir recours à cet élément, la Banque mondiale a indiqué que la décision d'utiliser le solde pour promouvoir l'adoption de solutions de remplacement avec HFC-32 était principalement de travailler, en étroite collaboration avec la Federation of Thai Industry, avec des fabricants de climatiseurs afin de les inciter à adopter let HFC-32 plutôt que d'autres options à fort potentiel de réchauffement de la planète (PRG).

26. La Banque mondiale a aussi précisé que, conformément à la décision 68/39 g) sur la réduction des émissions de HCFC-22 dans le secteur de l'entretien, le DIW, en collaboration avec le Ministère du travail et la Commission des écoles professionnelles poursuivra la mise en oeuvre des programmes de formation sur les bonnes pratiques d'entretien et l'utilisation sécuritaire de solutions de remplacement avec HFC-32. En outre, avec la mise en oeuvre de l'interdiction de fabriquer des équipements avec HCFC-22 pour vente sur le marché domestique et la réduction des contingents d'importation, la réduction des émissions de HCFC-22 devrait être facilitée.

Dépenses du Groupe de gestion des projets (PMU)

27. Le Secrétariat a demandé des explications sur le faible niveau des dépenses du Groupe de gestion des projets (34,8 pour cent) par rapport au budget total approuvé. La Banque mondiale a indiqué que les dépenses supplémentaires liées à la rémunération des consultants techniques, aux frais de gestion, à la préparation de rapports sur l'achèvement des projets, et à d'autres coûts d'exploitation du Groupe de gestion de projets (PMU) de la Government Savings Bank (GSB) relèveront de la GSB jusqu'à la fin de 2018. Un autre montant de 250 000 \$ US est requis afin de couvrir les coûts des consultants techniques, et la préparation de rapports d'achèvement de projet pour la mise en oeuvre de ces activités par le DIW. Le solde de 351 116 \$ US est pour effectuer un examen des leçons apprises et de l'expérience de la phase I, l'enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires, les visites techniques, l'élaboration et la distribution de matériels de sensibilisation du public qui résumant les rôles et responsabilités du DIW et des agences partenaires qui contribuent au succès de la phase I du PGEH.

Plan d'action révisé

28. Le Secrétariat a discuté avec la Banque mondiale de l'utilisation du financement approuvé dans le cadre du projet d'ici la fin de 2017 et de la demande de financement jusqu'à décembre 2018, y compris la révision proposée du budget. La Banque mondiale a expliqué que la révision proposée tient compte de l'engagement existant pour des projets et des activités dans les secteurs des climatiseurs et des mousses et des activités supplémentaires d'assistance technique à être entreprises pour l'élimination soutenue des HCFC dans ces secteurs et l'adoption sécuritaire de nouvelles technologies. En outre, le gouvernement réalisera son engagement envers l'élimination au moyen des activités prévues à la phase I. La Banque mondiale a aussi confirmé que le gouvernement de la Thaïlande ne demandera pas le financement totalisant 4 162 210 \$ US en rapport avec les trois tranches restantes de la phase I du PGEH et, avec le financement de la quatrième tranche, elle achèvera la mise en oeuvre de la phase I d'ici décembre 2018. Le rapport d'achèvement du projet sera présenté à la première réunion de 2019, et tout solde de financement sera retourné après l'achèvement financier administratif du projet. Le gouvernement de la Thaïlande présentera aussi la phase II du PGEH à la 82^e réunion, afin de traiter la consommation restante admissible de HCFC.

Révision de l'accord du PGEH

29. Selon le plan révisé, l'appendice 2-A de l'accord entre le gouvernement de la Thaïlande et le Comité exécutif a été mis à jour, et le paragraphe 16 a aussi été mis à jour afin d'indiquer que l'accord mis à jour révisé remplace celui qui a été conclu à la 77^e réunion (voir l'Annexe I du présent document). L'accord révisé complet sera joint au rapport final de la 80^e réunion.

Conclusion

30. Le Secrétariat a pris note de la progression du gouvernement de la Thaïlande et de la Banque mondiale dans plusieurs activités depuis 2016. Le gouvernement a achevé la mise en oeuvre des projets de reconversion dans le secteur de la fabrication des climatiseurs de salle et il devrait décaisser le financement restant d'ici décembre 2018, après qu'on aura effectué la vérification nécessaire. Une série d'activités d'assistance technique pour la promotion de l'adoption sécuritaire du HFC-32 est en cours de mise en oeuvre. Le gouvernement a mis en oeuvre des règlements visant à interdire l'importation de HCFC-141b, en vrac ou contenu dans des polyols prémélangés, sauf pour des applications de mousse de pulvérisation, à compter du 1^{er} juillet 2017, et l'utilisation du HCFC-22 dans la fabrication de climatiseurs d'une capacité de refroidissement inférieure à 50 000 BTU/h pour le marché intérieur à compter du 1^{er} janvier 2017. Bien que les projets du secteur des mousses de polyuréthane n'aient pas été entièrement mis en oeuvre comme prévu, le gouvernement a présenté un plan final pour l'achèvement de la mise en oeuvre du projet dans les microentreprises et les entreprises identifiées avec le soutien d'une société de formulation. L'élimination estimative des entreprises faisant partie du plan est de 797,53 tm (87,73 tonnes PAO). Le gouvernement est aussi à mettre en oeuvre des activités d'assistance technique afin de faciliter l'adoption de solutions de remplacement sans HCFC-141b de façon sécuritaire et économique, un soutien total de certaines entreprises admissibles qui pourraient ne pas avoir eu accès à de l'assistance. Avec l'approbation de la quatrième tranche de 3 063 542 \$ US, le gouvernement pourrait terminer toutes les activités de la phase I du PGEH d'ici décembre 2018 et réaliser l'élimination prévue.

RECOMMANDATION

31. Le Comité exécutif pourrait envisager :

- (a) De prendre note :
 - (i) Du rapport périodique sur la mise en oeuvre de la troisième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) en Thaïlande;
 - (ii) De la proposition d'un plan d'action révisé de la mise en oeuvre et l'achèvement des activités restantes de la phase I du PGEH d'ici décembre 2018;
 - (iii) Que le financement pour les cinquième, sixième et septième tranches de la phase I du PGEH au montant de 4 162 210 \$ US ne sera pas demandé;
 - (iv) Du fait que le Secrétariat du Fonds avait mis à jour l'appendice 2-A de l'accord entre le gouvernement de la Thaïlande et le Comité exécutif, afin de refléter les rajustements au financement des cinquième, sixième et septième tranches, et que le paragraphe 16 avait été mis à jour pour indiquer que l'accord mis à jour révisé remplaçait celui qui avait été conclu à la 77^e réunion, tel qu'il apparaît à l'annexe I du présent document;
- (b) De demander au gouvernement de la Thaïlande et à la Banque mondiale de présenter : des rapports périodiques annuels sur la mise en oeuvre du programme de travail associé à la tranche finale jusqu'à l'achèvement du projet, des rapports de vérification jusqu'à

l'approbation de la phase II, et le rapport d'achèvement du projet à la première réunion du Comité exécutif en 2019; et

- (c) D'approuver la quatrième et dernière tranche de la phase I du PGEH de la Thaïlande, et le plan de mise en oeuvre correspondant de la tranche pour 2018, pour un montant de 3 063 542 \$ US, plus des coûts d'appui d'agence de 214 448 \$ US pour la Banque mondiale.

Annexe I

TEXTE À INCLURE DANS L'ACCORD MIS À JOUR ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA THAÏLANDE ET LE COMITÉ EXÉCUTIF DU FONDS MULTILATÉRAL POUR LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DES HYDROCHLOROFLUOROCARBURES

(Les changements importants sont indiqués en gras pour plus de clarté)

16. Le présent accord **révisé** représente l'accord **mis à jour** conclu entre le gouvernement de la Thaïlande et le Comité exécutif à la 77^e réunion du Comité exécutif.

APPENDICE 2-A : OBJECTIFS ET FINANCEMENT

Ligne	Caractéristiques	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
1.1	Calendrier de réduction des substances du groupe I de l'annexe C du Protocole de Montréal (tonnes PAO)	s.o.	927,6	927,6	834,84	834,84	834,84	834,84	s.o.
1.2	Consommation totale maximale admissible des substances du groupe I de l'annexe C (tonnes PAO)	s.o.	927,6	927,6	834,84	834,84	834,84	788,46	s.o.
2.1	Financement convenu pour la Banque mondiale, agence principale (\$ US)*	4 817 166	9 706 154	618 803	3 063 542	0	0	0	18 205 665
2.2	Coûts d'appui pour l'agence principale (\$ US)	337 202	679 431	43 316	214 448	0	0	0	1 274 397
2.3	Financement convenu pour l'agence de coopération (Japon) (\$ US)	302 965	0	0	0	0	0	0	302 965
2.4	Coûts d'appui pour l'agence de coopération (\$ US)	39 385	0	0	0	0	0	0	39 385
3.1	Total du financement convenu (\$ US)	5 120 131	9 706 154	618 803	3 063 542	0	0	0	18 508 630
3.2	Total des coûts d'appui (\$ US)	376 587	679 431	43 316	214 448	0	0	0	1 313 782
3.3	Total des coûts convenus (\$ US)	5 496 718	10 385 585	662 119	3 277 990	0	0	0	19 822 412
4.1.1	Élimination totale du HCFC-22 convenue de réaliser en vertu du présent accord (tonnes PAO)								67,86
4.1.2	Élimination du HCFC-22 à réaliser dans le cadre de projets approuvés antérieurement (tonnes PAO)								0
4.1.3	Consommation restante admissible de HCFC-22 (tonnes PAO)								648,74
4.2.1	Élimination totale du HCFC-123 convenue de réaliser en vertu du présent accord (tonnes PAO)								0,00
4.2.2	Élimination du HCFC-123 à réaliser dans le cadre de projets approuvés antérieurement (tonnes PAO)								0,00
4.2.3	Consommation restante admissible de HCFC-123 (tonnes PAO)								3,20
4.3.1	Élimination totale du HCFC-124 convenue de réaliser en vertu du présent accord (tonnes PAO)								0,00
4.3.2	Élimination du HCFC-124 à réaliser dans le cadre de projets approuvés antérieurement (tonnes PAO)								0,00
4.3.3	Consommation restante admissible de HCFC-124 (tonnes PAO)								0,08
4.4.1	Élimination totale du HCFC-141b convenue de réaliser en vertu du présent accord (tonnes PAO)								151,68
4.4.2	Élimination du HCFC-141b à réaliser dans le cadre de projets approuvés antérieurement (tonnes PAO)								0,00
4.4.3	Consommation restante admissible de HCFC-141b (tonnes PAO)								53,57
4.5.1	Élimination totale du HCFC-142b convenue de réaliser en vertu du présent accord (tonnes PAO)								0,00
4.5.2	Élimination du HCFC-142b à réaliser dans le cadre de projets approuvés antérieurement (tonnes PAO)								0,00
4.5.3	Consommation restante admissible de HCFC-142b (tonnes PAO)								0,12

4.6.1	Élimination totale du HCFC-225 225ca et 225cb convenue de réaliser en vertu du présent accord (tonnes PAO)	0,00
4.6.2	Élimination du HCFC-225 225ca et 225cb à réaliser dans le cadre de projets approuvés antérieurement (tonnes PAO)	0,00
4.6.3	Consommation restante admissible de HCFC-225 225ca et 225cb (tonnes PAO)	2,30
4.7.1	Élimination totale du HCFC-141b contenu dans les polyols prémélangés importés convenue de réaliser en vertu du présent accord (tonnes PAO)	15,19
4.7.2	Élimination du HCFC-141b contenu dans les polyols prémélangés importés à réaliser dans le cadre de projets approuvés antérieurement (tonnes PAO)	0,00
4.7.3	Consommation restante admissible du HCFC-141b contenu dans les polyols prémélangés importés (tonnes PAO)	0,49

*Le financement des cinquième (2016), sixième (2017) et septième (2018) tranches totalise 1 000 000 \$ US, 753 630 \$ US et 2 408 580 \$ US, respectivement, et les coûts d'appui d'agence ne seront pas demandés par la Banque mondiale.